

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BE MANŒUVRE

DURÉE

Formation allant de **6 heures**
(Module Tronc Commun 1) à **14 heures**
(Module Intervention Basse Tension
de Manœuvre et de Consignation
(BE Manœuvre))

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité,
- Réaliser des manœuvres d'exploitation, de consignation et d'urgence

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Évaluation par un QCM (partie théorique)
- Évaluation pratique

POUR QUI ?

*Avoir suivi le tronc commun 1
(voir habilitation H0 B0 H0V)*

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des pièces nues sous tension en Basse Tension.

Personnes exécutant des manœuvres d'exploitation et d'urgence, de mise hors service d'un équipement (moteur, machine ...), de manoeuvre de consignation pour son propre compte.

PROGRAMME

Module Intervention Basse Tension
(BE Manœuvre: durée 6 heures de théorie
2 heures de pratique)

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Les moyens de protection individuelle et leur limites d'utilisation
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre
- Les documents et information à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou de consignation
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manoeuvres